

# La Métropole de Lyon 3 ans après

## 2 - Enquête auprès des élus

CANOL a rencontré des élus métropolitains, des maires,  
afin de recueillir leur « ressenti »

16 entretiens représentant plus de 60 conseillers (certains répondant pour leur groupe)

# Administration - Compétences

- Administration générale
  - lourdeur administrative, moindre réactivité, poids élevé de Lyon-Villeurbanne
- Anciennes compétences
  - pas d'améliorations notables, budget voirie jugé très insuffisant
- Nouvelles compétences
  - peu de changements perçus
  - la culture est renforcée, les collèges sont bien intégrés
  - manque de transparence dans la politique sociale

# Pacte de cohérence métropolitain

- **Élément nouveau** : contrats signés en 2017 et 2018 entre la Métropole et les communes pour coordonner les efforts, pour accroître l'efficacité de l'action publique...
  - 21 thématiques, il faudra attendre 2020 pour en mesurer la pertinence et l'efficacité.
  - ... mais pas d'objectif chiffré !
- Pour l'instant, la création de la Métropole n'a pas, ou très peu, influencé l'organisation et l'élaboration du budget des communes

# Gouvernance

- **Le Conseil de la Métropole**
  - fonctionnement peu différent par rapport à celui de la Communauté
  - le débat démocratique ne s'est pas amélioré, sauf récemment
  - les décisions comprises comme étant l'émanation du président, de son cabinet et du « cercle » des vice-président(e)s.
- **La Commission permanente**
  - elle vote de plus en plus de « textes » et d'engagements financiers élevés
  - seuls les membres de la majorité en font partie
- **Les instances de concertation**
  - la conférence métropolitaine des maires fonctionne à sens unique
  - les conférences territoriales des maires, très suivies par les élus, sont bien perçues pour orienter l'action de proximité, même si le périmètre des bassins de vie (9) n'est pas toujours perçu comme bien adapté
  - le rôle des maires est jugé indispensable au bon fonctionnement de la Métropole

# L'avenir de la Métropole

- Domaines pour lesquels l'impact est le plus attendu par les élus :
  - Priorité totale pour les transports et la mobilité
    - Etonnement général que la participation de la Métropole au Sytral soit en baisse
  - Ensuite la voirie, surtout pour l'entretien jugé insuffisant
  - Urbanisme et aménagement du territoire
  - Action économique
  - Action sociale et santé
- La Métropole : une bonne chose pour le rayonnement international
- La mise en place souffre du manque de concertation et préparation initial, des corrections s'imposent...
- Périmètre à élargir (cf. aéroport Saint Exupéry)
- Peu d'intérêt pour le Pôle métropolitain

## Conclusion pour les élus

- Ils sont favorables à son existence, même si le Grand Lyon est devenu plus « gestionnaire » qu'investisseur
- ils pensent qu'à terme, elle sera bénéfique pour le territoire
- Mais elle a pris du retard, faute de préparation suffisante
- Les actions en cours n'ont pas encore produit de résultat concret
- Ils considèrent que ce 1<sup>er</sup> mandat est un « rodage » et attendent :
  - une accélération de sa mise en place, davantage d'efficacité
  - un élargissement du territoire
  - une gouvernance plus démocratique et de proximité (déconcentration)